

Annexe V

Tableau de correspondance entre épreuves et unités

Brevet Professionnel Boulanger

TABLEAU DE CORRESPONDANCE ENTRE ÉPREUVES ET UNITÉS

Brevet professionnel Boulangier arrêté du 14 octobre 1997 dernière session : 2013		Brevet professionnel Spécialité Boulangier défini par le présent arrêté 1 ^{ère} session : 2014	
ÉPREUVES	Unités	ÉPREUVES	Unités
E.1 : Fabrication d'une commande	U10	E.1 : Fabrication d'une commande	U10
E.2 : Technologie et lexique professionnel en langue vivante	U20	E.2 : Technologie professionnelle	U20
E.3 : Sciences appliquées à l'alimentation, à l'hygiène et aux équipements	U30	E.3 : Sciences appliquées à l'alimentation, à l'hygiène, aux équipements, aux locaux et à l'environnement professionnel	U30
E.4 Gestion			
Sous épreuve : diagramme de production	U41		
Sous-épreuve gestion-comptabilité et techniques commerciales et Sous épreuve : Environnement économique, juridique et social de l'entreprise	U42 et U43	E.4 : Gestion appliquée Sous-épreuve : Environnement économique et juridique et gestion de l'entreprise	U41 (1)
E.5 : Expression française et ouverture sur le monde	U50	E.5 : Expression française et ouverture sur le monde	U50
Epreuve facultative de langue vivante	UF	Epreuve facultative de langue vivante	UF

(1) En forme globale, la note à l'unité U41 définie par le présent arrêté est calculée en faisant la moyenne des notes égales ou supérieures à 10 sur 20 obtenues aux unités U42 et U43 du BP Boulanger défini par l'arrêté du 14/10/1997 modifié, affectées de leur coefficient. La note ainsi calculée à l'unité U 41 est affectée de son nouveau coefficient.

En forme progressive, la note obtenue à l'unité 41 définie par le présent arrêté est calculée en faisant la moyenne des notes obtenues aux unités U42 et U43 du BP Boulanger défini par l'arrêté du 14/10/1997 modifié, affectées de leur coefficient, que ces notes soient égales ou supérieures à 10 sur 20 (bénéfice) ou inférieures à 10 sur 20(report). La note ainsi calculée à l'unité 41 est affectée de son nouveau coefficient.